

## **Enfants exposés à la violence dans le couple : un rapport commandé par KidsToo révèle des lacunes alarmantes**

*Communiqué de presse*

Lausanne, mardi 9 décembre 2025 – **Un nouveau rapport de la SUPSI et de la ZHAW, commandé par la Fondation KidsToo, met en lumière une réalité préoccupante : en Suisse, la violence conjugale reste trop souvent invisibilisée dans les décisions de garde et de droit de visite, au détriment de la sécurité et du bien-être des enfants.**

### **La Suisse face à ses engagements : protéger les enfants... mais encore trop peu**

Depuis la ratification de la Convention d'Istanbul en 2018, la Suisse s'est engagée à renforcer sa lutte contre la violence domestique. Pourtant, l'étude révèle que les enfants exposés à la violence dans le couple ne bénéficient pas encore des garanties nécessaires dans les procédures familiales.

Mené pendant plus de 20 mois sur 41 cas dans les cantons de Saint-Gall, du Tessin, de Vaud et de Zurich, ce travail représente la première analyse approfondie des processus institutionnels et coûts liés aux décisions de garde dans des situations de violence domestique.

### **Des conclusions sans appel**

L'étude montre que, dans de nombreux cas, la violence conjugale tend à s'effacer des débats lorsqu'il s'agit de statuer sur la garde ou les droits de visite. Le vécu des enfants, pourtant directement concernés, est insuffisamment pris en compte, et leur parole demeure trop rarement entendue. Les chercheurs relèvent également une tendance à assimiler la violence à un simple conflit parental, ce qui invisibilise les risques encourus par les mineurs et par le parent victime. Par ailleurs, les interventions précoces, pourtant déterminantes pour protéger les enfants, restent exceptionnelles. Enfin, les coûts des procédures apparaissent étroitement liés aux logiques administratives plutôt qu'à la gravité des situations, révélant un système qui peine encore à placer la sécurité des enfants au cœur des décisions.

Pour Pascal Bovay, président de la Fondation KidsToo, « *Cette étude confirme ce que nous observons sur le terrain depuis des années : la violence domestique continue d'être minimisée dans les procédures familiales, alors même qu'elle met en danger les enfants. Il est urgent que la Suisse place enfin la protection des mineurs au centre des décisions.* »

### **Des mesures urgentes pour une meilleure protection**

Pour répondre à ces constats, le rapport propose une série d'actions prioritaires. Il recommande de renforcer l'audition des enfants, en mettant à disposition des outils adaptés à leur âge, et de développer la formation interdisciplinaire destinée aux professionnels du droit, du social et de la santé. Il préconise également de simplifier les réglementations fédérales, en clarifiant la répartition des compétences et en fixant des délais obligatoires, ainsi que d'harmoniser les pratiques cantonales afin d'assurer une prise en charge équitable sur l'ensemble du territoire. Enfin, le rapport souligne l'importance d'investir dans la formation des intervenant-e-s (juges et APEA) sur la violence dans le couple et son impact sur les enfants ainsi que dans la prévention, en favorisant des interventions coordonnées et précoces, et de garantir un financement adéquat pour éviter retards et ruptures de suivi.

## **Un rapport publié en pleine campagne internationale**

Sa publication intervient durant les « **16 jours d'activisme contre la violence sexiste** » (25 novembre – 10 décembre), rappelant l'urgence d'agir pour les enfants exposés, souvent oubliés dans les statistiques et les décisions.

## **À propos du projet**

L'étude est dirigée par **Ornella Larenza** (SUPSI) en collaboration avec **Andreas Jud** (ZHAW), avec une équipe de recherche interdisciplinaire SUPSI-ZHAW.

Rapport complet : [https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI\\_Etude\\_202511\\_FR.pdf](https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI_Etude_202511_FR.pdf)

## **À propos de KidsToo**

La fondation KidsToo a été créée en décembre 2020 et poursuit le but non lucratif d'offrir une aide et un support aux intervenant-e-s « officiel-le-s » et au public dans les cas de violences conjugales de type complémentaire ou de punition au sein d'un couple marié ou non, plus particulièrement lorsque des enfants sont concernés. La fondation a pour objectif de simplifier et d'améliorer le système judiciaire afin de réduire l'impact de la violence domestique sur les enfants. KidsToo s'engage pour une justice en faveur des victimes et défend une culture de la protection afin que les enfants n'aient plus à subir les conséquences d'une justice inadaptée.

## **Contact**

Fondation KidsToo  
c/o étude piquerez & droz  
Rue des annonciades 8  
2900 Porrentruy

kidstoo@protonmail.ch  
www.kidstoo.ch